

## Adhésion des fournisseurs d'appareils électroniques correcteurs de la surdité

# Questionnaire

Nom et prénom du fournisseur

Raison sociale de l'établissement

Enseigne commerciale

Adresse de l'établissement

Téléphone

Fax

N° SIRET

Nom et prénom du ou des personnes diplômées

**Horaires d'ouverture du magasin :**

**Horaires de présences de la personne diplômée :**  
**(Obligation d'afficher cet horaire à la vue du public)**

- L'audioprothésiste responsable technique est-il titulaire :  
du diplôme d'État d'audioprothésiste( *joindre une photocopie*)



Les locaux réservés à l'activité professionnelle d'audioprothésiste doivent être aménagés selon les dispositions du décret n°85-590 du 10 juin 1985 (JO du 12 juin 1985).

- Indiquez ci-après, les installations et le matériel dont vous disposez :

#### Local réservé à l'activité professionnelle

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cabinet ou cabine ou salle de mesures           <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Insonorisée <input type="checkbox"/></li> <li>☞ Non insonorisée <input type="checkbox"/></li> <li>☞ Volume utile minimum <input type="checkbox"/></li> <li>☞ Niveau du bruit <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>○ Salle d'attente           <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Distincte de la salle de mesure <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>○ Laboratoire           <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Fabriquez-vous les embouts ou les coques <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</li> <li>☞ Disposez-vous à cet effet d'un laboratoire isolé <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un dispositif de conditionnement audio-métrique adaptable aux aptitudes psychomotrices du sujet testé comprenant, notamment en cas d'appareillage d'un jeune enfant, un matériel d'audiologie infantile <input type="checkbox"/></li> <li>○ Un dispositif permettant de tester l'efficacité des prothèses auditives vis-à-vis des différents moyens de communication <input type="checkbox"/></li> <li>○ Une chaîne de mesure électro-acoustique permettant de contrôler les caractéristiques, des amplificateurs correcteurs de l'audition courbe de réponse, gain ou formule acoustique, distorsions, niveau de sortie <input type="checkbox"/></li> <li>○ Un sonomètre de précision normalisée <input type="checkbox"/></li> </ul> |
|--|--|

#### Matériel de mesures audio-prothétiques

- Au audiomètre tonal et vocal classe A normalisé   
ou un ensemble audiométrique équivalent comportant des sorties sur écouteurs, vibrateurs, haut-parleur
- Un système de localisation sonore composé d'au moins trois haut-parleurs distants d'un mètre au moins par rapport au sujet testé
- Un dispositif permettant l'équilibrage des prothèses stéréophoniques
- Une boucle magnétique
- Un dispositif permettant d'effectuer des tests d'audition dans le bruit

#### Matériel et produits nécessaires aux prises d'empreinte du conduit auditif

- Un otoscope éclairant
- Un miroir de Clar pour l'examen du conduit auditif externe
- Seringues à empreintes
- Un spéculum d'oreille

#### Matériel d'entretien nécessaire à la maintenance des amplificateurs correcteurs de l'audition et des embouts

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Certifie sincère et véritable*

**Signature du fournisseur**